

France-Rouen: Building alteration work
OJ S 240/2013 11/12/2013
Contract award notice
Works

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Communauté d'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe
Postal address: Établissement public territorial, service des marchés, Norwich House, 14 bis avenue Pasteur, BP 1180
Town: Rouen Cedex
Postal code: 76176
Country: France
For the attention of: M. le président
E-mail: demat.marches@la-crea.fr
Telephone: +33 232764422
Fax: +33 232764429
Internet address(es):
General address of the contracting authority: <http://www.la-crea.fr>
Address of the buyer profile: <https://www.mpe76.fr>

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title

Réhabilitation des halls du parc des expositions de la CREA - marché unique

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Execution

Main site or place of performance: Grand Quevilly

NUTS code FR232 Seine-Maritime

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system (DPS)

II.1.4. Short description of the contract or purchase(s)

la présente opération a pour objet la Réhabilitation des halls du Parc des Exposition de Rouen pour le compte de la Communauté de l'agglomération Rouen - Elbeuf - Austreberthe.
Les bâtiments affectés par les travaux sont les suivants

- nouvelle administration
- hall Jean Nicolle
- hall no 2
- hall no 3
- hall no 4
- espace de réunion
- espace conférence du Hall no 2
- locaux du personnel du Hall no 6
- hall no 5
- bâtiment de liaison hall no7 & 8
- déconstruction.

Les travaux sont répartis en un lot unique se décomposant en 12 chapitres, comme suit :

Chapitre 1 : Démolitions

Chapitre 2 : Gros oeuvre

chapitre 3 : Charpente métallique

chapitre 4 : Couverture/Bardage/Étanchéité

Chapitre 5 : Menuiseries extérieures/metallerie

chapitre 6 : Menuiseries intérieures

chapitre 7 : Plomberie/Chauffage/Ventilation

Chapitre 8 : Electricité courant fort, courant faible

chapitre 9 : Revêtements de sols

chapitre 10 : Peintures

Chapitre 11 : Ascenseur

Chapitre 12 : VRD

II.1.5. CPV code(s)

45262700 Building alteration work

II.1.6. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.2. Total value of the contract/lot

II.2.1. Total value of the contract/lot

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of

1. Valeur technique. Weighting 60
2. Prix des prestations. Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction has been used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2013-Bat-PExpo

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

Contract notice

Notice number in the OJ S: [2013/S 144-249883](#) of 26.7.2013

Other previous publications

Notice number in the OJ S: [2013/S 176-302967](#) of 11.9.2013

Section V: Award of contract

Contract No: 13 77

Lot title: réhabilitation des halls du parc des expositions de la CREA - Marché unique

V.1. Date of conclusion of the contract

5.12.2013

V.2. Information about tenders

Number of tenders received: 8

V.3. Name and address of the contractor

Official name: Groupement Quille Construction/Spie Idf No/Lefoll Tp/Gipelec Industrie

Postal address: Le Marco Polo, 4 rue Saint Eloi, CS 41139

Town: Rouen Cedex 1

Postal code: 76175

Country: France

V.4. Information on value of the contract/lot

V.5. Information about subcontracting

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.2. Additional information

La commission d'appel d'offres décide d'attribuer le marché au Groupement Quille Construction/SPIE IDF NO/Lefoll TP/Gipelec industrie pour un montant de 9 448 582 ,98 EUR (TTC) (solution de Base + prestations alternatives 2 et 3).

Le marché est consultable sur demande auprès de la direction de l'achat public, service des marchés, 14bis avenue Pasteur, B.P. 1180, 76176 Rouen Cedex, tél. +33 232764422.

Annonce n° 211, BOAMP 143 A du 26.7.2013.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 6.12.2013.

VI.3. Procedures for review

VI.3.1. Review body

Official name: M. le président du tribunal administratif

Postal address: 53 avenue Gustave Flaubert

Town: Rouen

Postal code: 76000

Telephone: +33 232081270

VI.3.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois de la publication ou de la notification de l'acte attaqué, tendant à obtenir l'annulation de cet acte détachable, conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé-suspension tendant à obtenir la suspension de l'acte attaqué conformément à l'article L. 521-1 du Code de justice administrative.

- un référé précontractuel de l'article L 551-1 du code de justice administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, tendant à la suspension voire à l'annulation de la procédure de passation ;

- un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans les deux mois suivant la publication ou la notification de la décision attaquée et tendant à son retrait ;

- un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessus défini, le concurrent évincé n'est, en revanche, plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (CE, Ass., 16 juillet 2007, Société Tropic Travaux Signalisation, req. No 291545, AJDA 2007, p.1577). Référé contractuel dans les 31 jours, suivant la publication de l'avis d'attribution ;

Les renseignements peuvent être obtenus auprès du Tribunal administratif, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 Rouen, téléphone : +33 232081270, télécopie : +33 232081271 ou auprès de la Direction de l'achat public (coordonnées I.1)

VI.3.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.4. Date of dispatch of this notice

6.12.2013